



RECU EN PREFECTURE  
Le 19 décembre 2019  
VIA DOTELEC - S2LOW

025-21250295-20191212-0005935-02

## EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

### Séance du 12 décembre 2019

Le Conseil Municipal, convoqué le 5 décembre 2019, s'est réuni à l'Hôtel de Ville.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire

**Étaient présents :**

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET, M. Frédéric ALLEMANN (à compter de la question n° 4), Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS (à compter de la question n° 18), M. Emile BRIOT, Mme Claudine CAULET, M. Pascal CURIE, Mme Danielle DARD, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL-YASSA (à compter de la question n° 4), Mme Béatrice FALCINELLA, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON, Mme Danielle POISSENOT (à compter de la question n° 4), M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI (à compter de la question n° 39), M. Dominique SCHAUSS (à compter de la question n° 4), M. Rémi STHAL, Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN (à compter de la question n° 55), M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN (à compter de la question n° 49), M. Jacques GROSPERRIN, M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX, Mme Christine WERTHE, M. Philippe MOUGIN.

**Secrétaire :**

Mme Carine MICHEL.

**Absents :**

Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, M. Gueric CHALNOT, M. Yves-Michel DAHOU, M. Clément DELBENDE, M. Abdel GHEZALI, Mme Rosa REBRAB, Mme Ilva SUGNY, M. Pascal BONNET, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Philippe GONON, Mme Mina SEBBAH, M. Julien ACARD.

**Procurations de vote :**

Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY à Mme Anne VIGNOT, M. Gueric CHALNOT à Mme Myriam LEMERCIER, M. Yves-Michel DAHOU à Mme Carine MICHEL, Mme Myriam EL YASSA à M Michel LOYAT (jusqu'à la question n° 3 incluse), M. Abdel GHEZALI à Mme Marie ZEHAF, Mme Rosa REBRAB à Mme Sylvie WANLIN, Mme Karima ROCHDI à M. Pascal CURIE (jusqu'à la question n° 38 incluse), M. Dominique SCHAUSS à Mme Danielle DARD (jusqu'à la question n° 3 incluse), Mme Ilva SUGNY à M. Nicolas BODIN, M. Pascal BONNET à M. Jacques GROSPERRIN, Mme Mina SEBBAH à Mme Christine WERTHE.

**OBJET :** 41 - Autorisation de lancer et de signer le marché pour les prestations de fourniture, installation, location, maintenance et entretien de sanitaires publics accessibles aux personnes à mobilité réduite

Délibération n° 2019/005935

## Autorisation de lancer et de signer le marché pour les prestations de fourniture, installation, location, maintenance et entretien de sanitaires publics accessibles aux personnes à mobilité réduite

Rapporteur : Mme l'Adjointe ZEHAF

	Date	Avis
Commission n° 5	27/11/2019	Favorable unanime (1 abstention)

### I - Contexte

Dans le cadre de sa compétence voirie, la Ville de Besançon a en charge les sanitaires publics implantés sur le domaine communal.

Soucieuse de fournir aux usagers un service gratuit de haute qualité, elle souhaite proposer des équipements assurant les meilleures conditions d'hygiène et de confort, accessibles aux personnes à mobilités réduite et intégrés au paysage urbain de la Ville.

En 2013, la Ville de Besançon a passé un marché pour l'implantation de 9 sanitaires pour une durée de 12 ans. Dans le cadre de l'exploitation de nouveaux espaces (type Rhodia), des sanitaires supplémentaires doivent être installés.

Pour répondre à ce besoin, il est nécessaire de passer un marché public.

### II - Caractéristiques du marché

Le marché sera conclu de sa date de notification jusqu'au 17 octobre 2025. Le marché comportera une première partie à bons de commande d'une durée ferme de 4 ans qui s'inscrit dans la durée globale du marché, constitué par la mise à disposition et la location de sanitaires.

La deuxième partie du marché concernera la maintenance et l'entretien des sanitaires sur la durée totale du marché.

Il est proposé de passer un marché selon la procédure d'appel d'offres ouvert (en application des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique) pour un minimum de 2 sanitaires supplémentaires et un maximum de 4, ce qui représente une estimation entre 350 000 € HT pour 2 sanitaires et 680 000 € HT pour 4 sanitaires, sur la durée totale du marché.

**A l'unanimité des suffrages exprimés (1 abstention) , le Conseil Municipal décide :**

- de se prononcer favorablement sur la passation du marché public relatif aux prestations de fourniture, installation, location, maintenance et entretien de sanitaire publics,
- d'autoriser M. le Maire, ou son représentant, à lancer la procédure de passation et signer le marché avec le titulaire retenu, ainsi que tous les documents nécessaires à la bonne exécution du marché.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 48  
Contre : 0  
Abstention : 1  
Ne prennent pas part au vote : 0

Pour extrait conforme,  
Pour le Maire,  
La Première Adjointe,

Danielle DARD.

